

## LA FUSION : une solution insatisfaisante

Début décembre, le SIVOM s'est prononcé pour la fusion des deux régies Ardiden et Cauterets

**SIVOM de l'Ardiden** : syndicat constitué de 5 communes du Pays Toy (Luz St Sauveur, Esquièze-Sère, Sassis, Sazos et Grust).

Le SIVOM compte 17 délégués dont 9 pour Luz et 2 Esquièze-Sère.

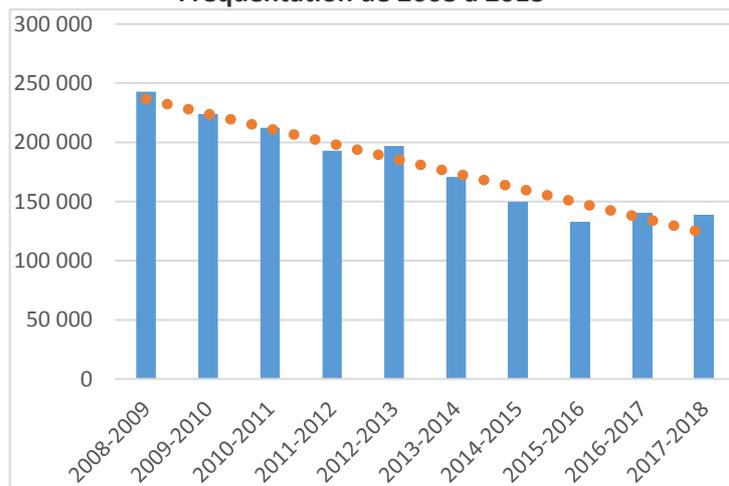
### La situation :

- coût d'exploitation annuel de la station de l'Ardiden 6 millions d'euros
- chiffre d'affaires comprenant les remontées mécaniques et la restauration : 3.5 millions.
- déficit comblé en partie par le SIVOM de l'Ardiden pour plus de 2 millions par an.

### Les efforts consentis depuis 2014

- réduction du déficit de fonctionnement de 70%
- Frein de la baisse de fréquentation par la mise en place des navettes depuis 2016

Fréquentation de 2008 à 2018



- En 2018, un supplément de participation des communes s'élevant à 200 000€ dont 32 000€ pour ESQUIEZE-SERE

### Le contexte

- Cour des comptes : ses rapports de 2007, 2014, 2015 alertent sur la fragilité financière et sur le risque de fermeture
- Pouvoir d'achat : les événements actuels montrent que la France souffre des taxes
- Concurrence : c'est la course aux nouvelles remontées et aux promotions commerciales
- Climat : l'évolution du climat est désormais une composante importante des activités.

Extrait du préambule des statuts du nouveau SIVOM qui ont été soumis aux votes des 5 communes :

***Sur le territoire, le rapprochement des stations de Luz-Ardiden et de Cauterets est désormais indispensable. A Luz-Ardiden, la baisse de la fréquentation pose aujourd'hui la question de l'existence même de la station, son équilibre financier n'étant plus assuré. La station dispose d'un potentiel d'attractivité à condition de s'adosser à une offre de logement et de service. A Cauterets, la station a atteint son pic de fréquentation en l'état et le domaine skiable ne peut être étendu. Par ailleurs, la commune (de Cauterets) doit absolument retrouver une attractivité supplémentaire afin d'assurer la préservation de son parc de logements.***

### Résultat du vote

Validé par 4 communes Luz, Sassis, Sazos et Grust.

A Esquièze-Sère : 7 abstentions, 3 contre et 1 blanc

Les raisons du vote d'Esquièze-Sère :

- Le budget annuel de fonctionnement de la commune est de 900 000€, dont 300 000€ versés au SIVOM de l'Ardiden pour combler le déficit soit 30% du budget.
- Malgré l'étalement de la dette obtenue par la fusion qui a pour conséquence de diminuer les remboursements d'emprunts, les 5 communes du SIVOM de l'Ardiden continueront à verser 2 millions par an et même 2.3 puis 2.4 en 2024 car l'accord prévoit que les investissements de la télécabine Cauterets, estimés à 20 millions d'€, seront assurés à 50% par Cauterets et 50% par le SIVOM
- Aucune étude d'impact n'a été établie, seule une étude financière simule un étalement de la dette du SIVOM de l'Ardiden qui s'élève à 8.5 millions. Quelles vont être les conséquences commerciales et sur l'immobilier lorsque la télécabine de Cauterets sera en service ?
- la dotation de l'Etat baisse d'année en année : sur 300 000€ que l'Etat alloue chaque année à la commune, 100 000€ ont été retirés
- Les emplois aidés dont bénéficiaient les communes ont été supprimés
- Pour les communes, la compensation de la taxe d'habitation reste à confirmer et la plus grande prudence est à observer

### Les questions et réflexions qui se posent aujourd'hui

Comment financer de nouveaux projets en fond de vallée?

Comment proposer aux vacanciers de nouvelles activités?

Comment maintenir une valeur à notre patrimoine?

La fusion va avoir pour conséquence de créer la plus importante entreprise du territoire de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves avec 300 emplois et 14 millions de chiffre d'affaires. Les retombées économiques sont pour tous les habitants, pour tous les socio-professionnels et pour tout le territoire de la communauté de communes comprenant 46 communes. Seules 6 communes vont assurer cette fusion et les coûts d'investissement sur la télécabine.

## Fête des Lumières

Samedi 8 décembre pour la fête des lumières les associations de parents d'élèves de Luz et d'Esquièze-Sère se sont rassemblées pour organiser un marché de Noël à la salle municipale qui s'est clôturé par une marche aux lanternes et un lâcher de montgolfières.



## Chemin carrere deths casaous

L'entreprise LBTP vient de terminer la réfection du chemin carrere Casaous en réalisant une descente avec des pas d'âne. Le même travail sera réalisé début 2019 pour le chemin vers la Carde carrere deth Palanquet.



## Abattoir

Mardi 19 décembre la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves a voté "contre" la construction de l'abattoir (36 contre, 26 pour et 5 blanc).

## Cimetière de Sère



Le mur de l'enceinte du cimetière vient d'être modifié pour donner plus de visibilité au virage qui remonte vers les tennis. Sur la photo reste à terminer l'enduit.

## Décès

Julie ANTHIAN le 9 oct

Louis BLANC le 25 oct

## Naissances

Ewen ORAIN né le 27 août

Laincy LAFARGUE BUREL née le 16 sept

## Projet de centre-ville

Pour le projet du musée d'art contemporain, le permis de construire a été déposé début décembre.

Pour le remaniement urbain, les entreprises viennent d'être retenues, reste à caler le planning des travaux pour le début de 2019.

## Retour cadastre napoléonien



Le cadastre napoléonien de la commune, datant de 1836, a été restauré dans le cadre d'un partenariat avec les Archives Départementales. Le conservateur des Archives, M F.Giustiniani, a tenu le 28 novembre une conférence en mairie pour expliquer l'histoire de ces cadastres et présenter diverses pièces d'archives.

## Fête de la Saint Nicolas

Comme chaque année, l'association des deux églises a su organiser une belle fête à l'occasion du patron d'Esquièze, St Nicolas. La messe, dite par notre curé Claude Lesgourgues et animée par la jeune chorale de Sià, a donné de la hauteur à cette manifestation qui s'est terminée à la mairie par un apéritif très animé.



## Recensement de la population

Du 17 janvier au 16 février un nouveau recensement de la population sera effectué dans la commune. Deux agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer les démarches.

**Le conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.**

